

L'éolien industriel va sauver notre planète comme le prétendent certains ECO-TARTUFES.

La journée historique du mardi 06 janvier 2009 a atteint un pic de consommation électrique supérieur à 91000 MW. Du jamais vu depuis 20 ans !

Sachant que le point de rupture se situe à 96000 MW, nous avons frôlé le pire !

Heureusement, il y avait la mouche du coche : « l'Eolien Industriel » qui, avec sa production comprise entre 0,05 et 0,5% ce jour là et son rendement de 25%, nous a sauvé la mise !!!

Plus sérieusement, c'est là que, malheureusement, les centrales thermiques, grosses productrices de CO2, sont intervenues en tournant à plein régime et nous ont évité la catastrophe.

Au passage, un grand merci à nos élus et politiques, de tout poil ! Ils nous harcèlent avec leur éolien industriel que leur ont refourgué les promoteurs ! Ils nous recommandent d'éteindre la veilleuse de notre téléviseur, économie d'énergie oblige ! Et jusqu'à quand vont-ils laisser allumés les monuments et belles guirlandes de Noël encore éclairées mi-janvier ?

Alors, vivement les éoliennes qu'on puisse laisser les guirlandes de Noël éclairées toute l'année !!

Le projet de ZDE des Avant-monts ? Mais,... quel projet ?

50 ou 100 mégawatts ? 100 ou 50 mégawatts ?

Quand nous sommes intervenus, au printemps dernier, il y avait un premier dossier de ZDE d'une capacité maximale de 50 mégawatts. Quand, au mois de mai, il est sorti des cartons officiellement, cette capacité était portée à 100 mégawatts. Bigre ! Cela faisait 40 à 50 éoliennes géantes sur notre belle crête des Avant-Monts : une armada serrée...

Et, au mois d'août, on repasse à 50 ! Pour faire un effort pour l'environnement ? En même temps, la zone a été rétrécie... Ces deux mesures étaient-elles destinées à faire passer la pilule ? Pour qui ? Pour les habitants ? Si cela avait été réussi, ça aurait été tout bénéfique pour les élus, mais c'était surtout destiné à l'administration préfectorale. « Voyez, M. le Préfet, comme nous faisons des efforts ! » Mais pour nous, cela revient à dire : au lieu d'une bombe de 100 mégatonnes, on vous en servira une de 50. « Soyez heureux, habitants des Avant-Monts ! M. le Préfet, voyez comme nous sommes gentils, comme nous savons faire des concessions ! »

Ce n'est que de la poudre aux yeux : pour le rétrécissement de la ZDE d'abord, puisque de toute façon, les aérogénérateurs seraient sur les crêtes et que ça ne changerait rien à la distance par rapport aux habitations. De même pour la puissance maximale : c'était simplement une manœuvre pour essayer de faire passer le projet !

C'est complètement fictif parce qu'une fois la ZDE adoptée, les opérateurs éoliens feront ce qu'ils voudront. Preuve en est que, selon le représentant d'EDF Energies Nouvelles, de Riols jusqu'à Ferrières-Poussarou, il y aurait déjà plus de 20 éoliennes programmées !...

Chronologie du dossier ZDE des Avant-Monts

Décembre 2006

Appel offre élaboration dossier ZDE

Juin 2007

Dossier ZDE
93 ha / 50 MW

Décembre 2007

Dossier ZDE
80 ha / 100 MW

Octobre 2008

Dossier ZDE
55 ha / 50 MW

Janvier 2009

Dépôt dossier en Préfecture

2006

2007

2008

2009

-----Découper-----

HURLEVENT : pourquoi ?

Pour défendre l'intégrité des paysages, du patrimoine naturel et du cadre de vie dans les communes et communautés de communes des Avant-monts (Pays Saint-Ponais, Saint Chinianais, Orb et Jaur).

L'association HURLEVENT est composée de citoyens soucieux de la préservation de leur environnement, de leur cadre de vie et de l'héritage qu'ils laisseront aux futures générations.

En aucun cas, elle ne dépend de partis politiques, pas plus que d'organisations syndicales ou autres, ni même d'entreprises (publiques ou privées).

Elle invite tous les citoyens qui se sentent concernés à la rejoindre.

Comment agir ?

Nous ne pouvons pas gagner seuls.

Nous avons besoin de vous, de votre soutien, de votre participation.

Vous pouvez nous aider de plusieurs manières :

- Adhérer à Hurlevent
- Signer la pétition
- En parler autour de vous
- En parler à vos élus...
- Participer aux réunions et aux manifestations
- Coller l'autocollant « Non à la ZDE » sur votre voiture
- Acheter le Tee-shirt Hurlevent
- Consulter le site Internet : www.hurlevent.org
- Distribuer des tracts, servir de relais
- Participer à une commission : scientifique et technique, communication,...
- Soutenir financièrement l'association
- Faire un don pour la publication du journal

... MERCI !!



N'oubliez pas de coller l'autocollant « Non à la ZDE » sur votre voiture

